

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
-TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
Core 0A1

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Tactical Armoured Patrol Vehicle Project/Projet du
véhicule blindé tactique de patrouille.
105 Hotel de Ville, 3rd Floor
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Title - Sujet Rugged Processors & Displays	
Solicitation No. - N° de l'invitation W847L-140063/A	Amendment No. - N° modif. 008
Client Reference No. - N° de référence du client W847L-140063	Date 2013-10-18
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$TAP-004-23919	
File No. - N° de dossier 004tap.W847L-140063	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-10-31	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Vallee, Jackie	Buyer Id - Id de l'acheteur 004tap
Telephone No. - N° de téléphone (819) 997-1709 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 997-0786
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 008

Cette modification est publiée afin de:

1. Faire des modifications à la demande de soumissions et à l'énoncé des travaux et ses appendices; et
2. Répondre aux questions des fournisseurs.

LES MODIFICATIONS ET LES CLARIFICATIONS SUIVANTES FONT PARTIES DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS:1. Modification liée à la question #48

À la partie 6 de la demande de soumissions, article 3.2.1:

INSÉRER:

- (d) À l'article 25, Service de maintenance du matériel :
Supprimer les sous-articles 5, 6 et 7 au complet.

2. Modification liée à la question #54

- (a) À l'appendice A1, paragraphe 2.1.10.2.2 et à l'appendice C1, élément numéro 2.1.10.2.2 :

SUPPRIMER: Le PR-T doit comprendre au moins une sortie vidéo supplémentaire conforme aux spécifications de l'une des normes suivantes : VGA, DVI-I, DisplayPort 1.2 et HDMI.

INSÉRER: Le PR-T doit comprendre au moins une sortie vidéo supplémentaire conforme aux spécifications de l'une des normes suivantes : VGA, DVI-I, DVI-D, DisplayPort 1.2 et HDMI.

3. Liste de questions des fournisseurs:

#	Réf.	Question	Réponse
44	DP, partie 2, article 5.2	Question : Peut-on obtenir une convention de prêt ou une demande de prêt d'un échantillon aux fins de soumission, afin de nous permettre d'obtenir un permis d'exportation temporaire?	Le Canada n'émet pas de demande de prêt pour faire l'évaluation des échantillons. Le Canada ne prolongera pas cette demande de soumissions pour permettre aux soumissionnaires d'obtenir un permis d'exportation.

#	Réf.	Question	Réponse
45	Mod. 006, App. A1, 2.1.9.2	<p>La référence mentionne: Le PR-T doit prendre en charge trois domaines de sécurité.</p> <p>Question : Quel est le niveau d'assurance d'évaluation maximal exigé pour ce système, de 1 (bas) à 7 (élevé)?</p> <p>En l'absence d'une telle exigence officielle, quelle mesure ou quel niveau de sécurité pour les domaines et les machines virtuelles sera jugé acceptable? (Le choix d'hyperviseurs dépend du niveau de sécurité le plus élevé exigé.)</p>	<p>Un hyperviseur ne fait pas partie des exigences énoncées. L'alinéa 2.1.9.2 donne le contexte de l'alinéa 2.1.9.3 et des exigences énoncées aux alinéas 2.1.10 et 2.1.11; où on y précise les caractéristiques techniques qui permettront plus tard de choisir et d'utiliser un noyau sécurisé, tel que précisé dans la réponse à la question 29.</p>
46	aucune	<p>Question: L'État envisagerait-il de reporter l'échéance de livraison de l'échantillon, vu les longs délais d'expédition des commandes spéciales?</p>	<p>Les exigences visant l'échantillon permettent des divergences entre les connecteurs pour ce dernier et les unités de production; il suffit que l'échantillon dispose des E/S voulues pour les essais.</p> <p>L'échéance a déjà été reportée deux fois. Si on la reporte encore, les soumissionnaires ne pourront répondre aux exigences visant la livraison de l'équipement du VBTP (Tableau B3 - Calendrier de livraison de l'ensemble d'équipement de véhicule).</p>
47	Annexe A, 3.1.1.1 et DP Partie 3, Article 2	<p>Les références mentionnent: 3.1.1.1: L'entrepreneur doit installer à l'avance une image disque fournie par le gouvernement sur les disques SSD qui sont inclus avec les PR-T.</p> <p>Partie 3, article 2, paragraphe 2: L'échantillon du processeur robuste doit être prêt à être utilisé avec une installation de Microsoft® Windows 7 Professionnel - 64 bits, y compris tous les programmes de commande et bibliothèque de logiciels nécessaires pour utiliser les interfaces et les fonctionnalités offertes dans la soumission.</p> <p>Question : Nous demandons d'obtenir copie d'un exemple d'image disque système afin d'installer et de mettre à l'essai le système, et de confirmer la configuration des processeurs avant de soumettre l'échantillon. Après avoir obtenu cette image disque, nous aurons besoin de temps afin de mettre à l'essai et de certifier nos processeurs avant de présenter notre soumission.</p>	<p>L'image disque n'est pas disponible. Les exigences ne visent que la livraison initiale d'un équipement muni d'un système d'exploitation et d'un environnement logiciel propre à l'équipement en vue de son utilisation en intégration de systèmes, et cette installation servira à créer l'image disque à utiliser pour les livraisons suivantes. L'échantillon sera mis à l'essai avec le système d'exploitation et les logiciels fournis, mais pas avec une image disque.</p>

#	Réf.	Question	Réponse
48	DP, partie 6, article 10	Question : L'appel d'offres W847L-140063/A impose-t-il à l'entrepreneur d'établir un service de soutien téléphonique, et d'accepter et de répondre aux demande de soutien pendant toute la PPM?	Non. Ces exigences ont été modifiées. Consultez les modifications.
49	Annexe A, para 4.4	Question : Le paragraphe 4.4 de l'Énoncé de travail (Soutien technique), établit-il clairement toutes les exigences obligatoires ou attendues auxquelles doit répondre l'entrepreneur? Nous pensons en particulier aux points « Soutien technique initial sur place » et « Soutien à la maintenance du matériel (soutien sur le Web et par courriel) ».	Oui.
50	App C1, élément numéro 2.1.18.6	La référence mentionne: Le PR-T ne doit pas dépasser les niveaux précisés de champ électrique provenant de l'ER-T ainsi que de son câblage d'essai fourni, conformément à la procédure de test RE102 (émissions par rayonnement, champ électrique, de 2 MHz à 18 GHz) de la norme MIL-STD-461F. Ces niveaux sont limités à une fréquence supérieure de 10 GHz en cas d'utilisation par l'Armée de terre. Question : Pourquoi est-il nécessaire d'effectuer des essais sur un échantillon alors que les connecteurs des unités de production différeront de ceux de l'échantillon? En d'autre termes, comme le câblage de l'échantillon et celui des unités de production sont différents, les résultats des essais ne s'appliquent pas à ces dernières.	L'appel d'offre porte surtout sur de l'équipement déjà en production, ou « commercial »; voir partie 3, paragraphe 2.2. Nous savons pertinemment que les connecteurs peuvent être différents dans l'échantillon et les unités de production, cependant, les essais prévus réduisent le risque que les systèmes conçus par le fabricant ne répondent pas adéquatement aux exigences de production.
51	App. C1, élément numéro 2.1.18.6	Question : Livrer les câbles au MDN après le 31 octobre entraîne-t-il l'élimination de l'offre?	Conformément au paragraphe 5.1 de la partie 2 de l'appel d'offres, si l'échantillon tel que reçu est incomplet à l'échéance, et qu'il nous est impossible d'en faire l'essai, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui accordera un délai pour se conformer à cette exigence. Sachez toutefois que l'équipe d'évaluation dispose d'un délai limité pour évaluer les échantillons reçus; comme l'indique la modification 005, le Canada entend attribuer le contrat un mois après la clôture des soumissions.

#	Réf.	Question	Réponse
52	aucune	Question : L'échec de l'échantillon à l'un des essais obligatoires élimine-t-il automatiquement l'offre correspondante, même si l'entrepreneur démontre que les unités de production réussiront cet essai?	L'appel d'offre porte surtout sur de l'équipement déjà en production, ou « commercial »; voir partie 3, paragraphe 2.2. Nous supposons que l'assurance qualité du fabricant suffit pour assurer que l'échantillon est représentatif des capacités des production. Cela dit, si l'échantillon échoue un seul des essais décrits aux appendices C1 et C2, la soumission sera le plus souvent déclarée non recevable. Tout soumissionnaire ayant des préoccupations au sujet des essais sur les échantillons fournis devrait nous en faire part avant la clôture des soumissions.
53	App. A1, 2.1.8.1 et 2.1.8.2	<p>Les références mentionnent: :</p> <p>2.1.8.1: Le PR-T doit pouvoir installer et exécuter le système d'exploitation MicrosoftMD Windows 7 Professionnel 64 bits en tant que système d'exploitation natif.</p> <p>2.1.8.2: Le PR-T doit comprendre tous les pilotes et les bibliothèques de logiciels nécessaires pour fournir des interfaces de programmation d'applications permettant de configurer toutes les fonctions requises du PR-T, d'y accéder et de les utiliser (fonctionnement normal) lorsque le système d'exploitation installé est Windows 7 Professionnel (64 bits).</p> <p>Question : Veuillez préciser les exigences énoncées à l'Annexe A, alinéas 3.1.1.2 à 3.1.1.4; on y mentionne Windows 8 Professional 64 bits.</p>	L'Énoncé des travaux ne mentionne Windows 8 que pour préciser les licences nécessaires pour que l'État puisse plus tard installer ce système d'exploitation sans devoir acheter d'autres licences. Si le fabricant doit fournir des licences additionnelles afin d'installer les logiciels nécessaires à l'une des fonctions exigées, ces licences doivent être valides que le MDN installe Windows 7 ou Windows 8. Les soumissionnaires n'ont pas à garantir que les pilotes ou logiciels existent pour Windows 8, mais simplement s'engager à ne pas exiger du MDN des droits de licence supplémentaires quand les logiciels ou pilotes pour Windows 8 seront disponibles ou s'ils le sont déjà.
54	App. A1, 2.1.10.2.1 et 2.1.10.2.2	<p>Les références mentionnent: :</p> <p>2.1.10.2.1: Le PR-T doit comprendre un adaptateur VGA compatible avec une sortie vidéo analogique.</p> <p>2.1.10.2.2: Le PR-T doit comprendre au moins une sortie vidéo supplémentaire conforme aux spécifications de l'une des normes suivantes : VGA, DVI-I, DisplayPort 1.2 et HDMI.</p> <p>Question : Une sortie vidéo DVI-D est-elle acceptable?</p> <p>N.B. : La norme DVI-I correspond au signaux VGA et DVI-D, et la norme HDMI, aux signaux DVI-D plus l'audio.</p>	Oui. Les exigences ont été modifiées.

#	Réf.	Question	Réponse
55	App. A2, 2.1.2.1	<p>La référence mentionne : La dimension diagonale de la surface visible de l'ER-T doit être d'au moins 330 mm.</p> <p>Question : L'État envisagerait-il de modifier ainsi cette exigence : « La dimension diagonale de la surface visible de l'ER-T doit être d'au moins 305 mm. »</p>	<p>Non, un écran plus petit ne rencontre pas notre besoin.</p>
56	App. A1, 2.1.2.1	<p>La référence mentionne : Le PR-T doit comporter au moins 16 gigaoctets (Go) de mémoire vive (RAM) à code correcteur d'erreurs.</p> <p>Questions :</p> <p>A. Pourriez-vous éliminer la nécessité que la mémoire soit à code correcteur d'erreurs?</p> <p>B. Si ce besoin ne peut être éliminé, serait-il possible de fournir un échantillon sans mémoire à code correcteur d'erreurs, en s'engageant à rencontrer le besoin pour les unités de production?</p>	<p>A. Non, les codes correcteurs d'erreurs nous fournissent une mesure de protection additionnelle pour un système où les erreurs non-détectées pourraient être critiques.</p> <p>B. Non. L'échantillon doit être utilisé de la mémoire à code correcteur d'erreurs parce que la performance de l'échantillon sera évaluée.</p>
57	DP, partie 3, article 2, tableau 1	<p>Question: Est-ce possible de vous fournir des câbles qui sont plus courts que la longueur minimale spécifiée dans le tableau 1?</p>	<p>Oui, les câbles fournis avec l'échantillon peuvent être sensiblement plus courts. Les câbles qui entrent et sortent de la chambre de test doivent être au moins 1.5 m de longueur (tous les câbles sauf les deux pour le domaine 2 entre le processeur et l'écran). Les deux câbles pour le domaine 2 (port d'interface vidéo et port USB ou RS232) doivent être d'une longueur minimale de 1.0 m pour nous donner la flexibilité de positionner l'écran et le processeur pour les tests.</p>

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.